

droit administratif spécial

Par **Katharina**, le **02/11/2008** à **22:15**

Coucou

Les exams approchent et j'ai comme matière le droit administratif spécial (ou des biens)

Pensez-vous que je dois apprendre autant d'arrêt qu'en L2 alors que ce n'est plus un gros coeff ?

Par **Yann**, le **03/11/2008** à **10:31**

A toi de voir, mais c'est du droit administratif, donc principalement jurisprudentiel. Dire lesquels ne sont pas indispensables c'est délicat, et ça dépend de ton cours.

Par **Katharina**, le **03/11/2008** à **20:14**

Je pensais apprendre uniquement ceux de principe et un en guise d'exemple (ou de confirmation), au lieu d'en apprendre au moins 3 par exemples l'an passé.

Je ne parlais pas de me passer de la jurisprudence je sais bien que c'est uniquement basé sur ça mais je me demandais si ça valait le coup d'en apprendre autant pour les exemples.

Par **mathou**, le **03/11/2008** à **20:42**

Ca dépend du prof. Certains sont vicieux et demandent pour les questions beaucoup d'arrêts, d'autres se contentent de ceux du cours. Le mieux ce serait de demander aux étudiants qui ont déjà eu le tien, comme la fac est plus grande il devrait y avoir plus de personnes susceptibles de répondre.

Par **Katharina**, le **04/11/2008** à **08:20**

Oki je vais demander.

En tout cas je suis allée voir les annales on a pas la même épreuve à passer que ceux qui ont choisi administratif spécial en matière principale à TD, sans doute qu'on attend donc moins d'exigence de notre part.

:wink:

De toute façon je suis pas fainéante je vais en apprendre le + possible quand même Image not found or type unk

Par **x-ray**, le **04/11/2008** à **20:23**

Je ne sais pas pourquoi, mais je trouvais le droit adm spécial plus facile à retenir que le DAG. Soit les histoires étaient plus amusantes (style la grand mère qui monte sur la verrière de la gare de Bagnères de Bigorre pour voir le premier train entrer en gare et qui se péte la tronche), soit c'était plus poétique. Ah, "le plus grand flot de mars", l'"ouvrage publique mal planté ne se détruit pas" (ce qui n'est plus vrai je crois), l'allée des Alyscamps (non, rien à voir avec Van Gogh !)...

Après, moi, ce que j'en dis...Mieux vaut apprendre le max possible. Il en reste toujours un peu.

C'était mon message inutile du soir. (Un de plus diront les mauvaises langues !!).

Bien amicalement,

L'x-ray